

Les Trophées Emploi Public et Handicap du FIPHFP récompensent les employeurs publics innovants guyanais

Dans le cadre du Tour de France célébrant les 20 ans du FIPHFP, l'étape guyanaise s'est déroulée ce mardi 12 mai au à la Maison des Cultures et de la Mémoire de Guyane. Ce temps fort a été marqué par la remise des Trophées Emploi public et Handicap aux employeurs publics innovants du territoire : l'Etat-Major des forces armées en Guyane, la collectivité de Rémire-Montjoly, France Travail Guyane et le Ministère de l'Intérieur en Guyane.



Des employeurs exemplaires pour une Fonction publique inclusive

Créés en 2025, à l'occasion de l'anniversaire de la loi du 11 février 2005 et des deux décennies d'action du FIPHFP, les Trophées Emploi public et Handicap valorisent les initiatives exemplaires menées par les employeurs publics dans quatre domaines clés : le recrutement, le maintien dans l'emploi, la communication et l'accessibilité. En Guyane, le jury a distingué **quatre lauréats**, porteurs de projets innovants, concrets et reproductibles.

Un jury d'experts mobilisé pour sélectionner les meilleures initiatives

Après une première sélection sur dossier, un jury d'experts a analysé et évalué les 8 projets présentés par les candidats. Le jury des Trophées Emploi public et Handicap en Guyane était composé de :

- **Stelly Calixto**, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Guyane
- **Vanina Cippe**, Responsable du Cap Emploi Guyane
- **Haby Dieng-Wallabregue**, Chargée de développement Emploi et Territoires, DGCOPOP
- **Martine Ledieu**, PRITH de Guyane
- **Nadine Montbrun**, Directrice territoriale au handicap Antilles-Guyane, FIPHFP

Un élan territorial salué et célébré

À travers ces distinctions, le FIPHFP met en lumière l'engagement concret des employeurs publics guyanais pour une Fonction publique accessible à toutes et à tous. Des initiatives locales et innovantes qui illustrent une mobilisation forte à l'échelle des territoires.

Les lauréats régionaux auront la possibilité de concourir à la finale nationale des « **Trophées des Trophées** », prévue à Paris le 2 juillet 2026.

Les lauréats des Trophées FIPHFP en Guyane

Catégorie Recrutement / Apprentissage, insertion en milieu ordinaire

L'Etat-Major des forces armées en Guyane pour son dispositif de suites positives données au DuoDay 2025

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'inclusion, l'État-major des Forces armées en Guyane a accueilli 12 jeunes apprentis de l'ESAT Claire Caristan lors du DuoDay 2025. L'objectif : faire découvrir les métiers civils des Armées et favoriser l'accès à des parcours professionnels accessibles. À l'issue de cette immersion, 12 duos ont été constitués et 3 profils ont été identifiés pour des stages, dont un avec perspective de recrutement contractuel, illustrant des suites concrètes au dispositif.

Catégorie Maintien dans l'emploi / Parcours professionnel, aménagement et reclassement

La **collectivité de Rémire-Montjoly** pour son accompagnement au parcours professionnel des agents en situation de handicap

À Rémire-Montjoly, le maintien dans l'emploi est un moteur d'inclusion. Consciente des freins liés à la méconnaissance du handicap et à la peur de se déclarer, la collectivité a choisi d'aller vers ses agents pour ouvrir le dialogue et libérer la parole. Entre rencontres de terrain, campagnes de sensibilisation, événements festifs comme les « Handi folies » et engagement public affirmé, la commune installe progressivement une culture inclusive partagée.

Résultat : 21 agents recensés comme étant éligibles à une RQTH, une dynamique collective renforcée et une politique handicap désormais visible et assumée à l'échelle de la collectivité.

Catégorie Communication / sensibilisation

France Travail Guyane pour le dispositif Yana'Inclusion

En Guyane, trop de personnes en situation de handicap restent éloignées des dispositifs d'accompagnement et de l'emploi durable. Plutôt que d'agir chacun de son côté, France Travail Guyane a fait un choix fort : créer Yana'Inclusion, une communauté qui rassemble tous les acteurs du territoire pour mieux informer, mieux orienter et construire des parcours réellement fluides pour les usagers.

Prix du jury

Le **Ministère de l'Intérieur en Guyane** pour ses actions de communication et de sensibilisation (DuoDay et Conférence 50 ans du handicap : regards croisés et perspectives d'avenir)

Retrouvez prochainement les vidéos des lauréats sur la [chaîne Youtube](#) du FIPHFP.

À propos du FIPHFP - Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l'accessibilité numérique. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,93 % en 2024, sur le plan national.

Le FIPHFP est un établissement public national dont la gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

www.fiphfp.fr/ @fiphfp

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

A propos de la loi de 2005

L'année 2025 s'ouvre donc avec 2 événements centraux pour le secteur du handicap :

- *La commémoration de la loi du 11 février 2005, fondatrice pour la structuration de la politique handicap nationale, feuille de route de l'accessibilité généralisée.*
- *Cette loi est également à l'origine de la création du FIPHFP (Loi n°2005-102 du 11 février 2005 - Décret no 2006-501 du 3 mai 2006).*

20 ans plus tard, grâce à des nombreux programmes et outils déployés, le taux d'emploi direct des PSH dans la Fonction publique a progressé de 3,74 % en 2005 à 5,93 % en 2024.

Contacts presse

Blandine Dabrowski – b.dabrowski@agence-cid.fr - 06 99 27 99 80

Chloé Méhat - c.lemahieu@agence-cid.fr - 06 89 57 84 63